

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 13 avril 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Julie Veillette et Jean-Yves Piché.

Rés. 2015
04-083 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-084 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Demande d'appui auprès de la CPTAQ de la Ferme Piché Cadotte.

8. PMA Assurance/offre d'augmentation d'assurance.
9. ADMQ congrès 2015
10. Demande de dérogation mineure pour le 1890 chemin Saint-Michel Sud à Sainte-Thècle.
11. A) Rappel au travail des employés aux travaux publics.
B) Comité de sélection pour l'engagement des étudiants pour l'été 2015 et date du camp de jour et tarif.
C) Programme Desjardins Jeunes au travail.
12. Adoption des soumissions pour les travaux du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson.
13. Demande d'aménagement d'une voie de transbordement ferroviaire pour le 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.
14. Autorisation de présenter une demande au Pacte rural pour mettre à niveau les pistes de ski de fond et de raquette du club de ski de fond le Geai Bleu. (Enveloppe locale)
15. Demande d'aide financière à la Société Saint-Jean-Baptiste pour la Fête Nationale du Québec.
16. Camping Lac et Forêt délivrance d'une autorisation par le MDDELCC.
17. A) Aménagement de la salle du conseil municipal (Soumissions)
B) Aménagement des espaces verts et jardinières (Soumissions)
18. Réparation du jeu d'eau du parc Saint-Jean-Optimiste (Soumissions)
19. Versement de l'aide financière à la SIM.
20. Demande de commandite :
A) Demande d'aide financière de Bouge pour la Croix-Rouge.
B) Demande d'aide financière de l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésuite.
C) Femmes de Mékinac demande de gratuité de la salle Aubin pour la Grande Fiesta Latino.
D) APHA demande de commandite pour la salle Aubin pour un souper bénéfique et invitation au souper bénéfique « Silence et Noirceur ».
E) CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan demande la gratuité de la salle Aubin pour le Programme intégré d'équilibre dynamique P.I.E.D.
F) CDC de Mékinac demande la gratuité de la salle Aubin pour le projet «Une rentrée scolaire accessible à toutes les familles de Mékinac.
G) Le grand Bazar du printemps demande de commandite.
H) Rallye auto demande de commandite.
I) Demande de commandite, publicité pour le spectacle de fin d'année les Maestros.
J) Demande d'aide financière, Cabrioles de St-Tite pour gala reconnaissance, lauréats Kathleen Bouchard.
21. Le Nouvelliste annonce pour le mois de l'arbre.
22. Avis de motion pour les travaux d'aqueduc sur la 4^{ème} Avenue du lac Croche Sud.
23. Achat d'un surpresseur pour épuration des eaux
24. Période de questions de l'assistance
25. Affaires nouvelles :
A) Location de la Montagne Groleau pour fin acéricole
B) Avis de motion pour modifier les tarifs des licences pour chiens et

- fixer des amendes.
- C) Avis de motion pour adopter un règlement interdisant les chiens dans les certains parcs et endroits publics de la municipalité
 - D) Reconduction du camp de jour de la relâche et fixation des tarifs.

26. Ajournement de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-085 :

Adoption du procès-verbal de la séance du mois de mars 2015

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en mars 2015

Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec.

Le MDDELCC nous informe qu'il prendra en charge les frais exigé pour l'analyser de notre demande d'autorisation pour le Programme d'aide aux municipalités dévitalisées.

Le MDDELCC nous invite à consulter le plan directeur de l'eau (PDE) afin de savoir la problématique affectant, la qualité, la quantité et les usages de l'eau et propose des actions à mettre en œuvre par différents acteur de l'eau dans du bassin versant.

La MDDELCC nous informe que la performance de notre municipalité en matière de gestion des matières résiduelles, nous a valu une subvention de 21 452.70\$ dans le cadre du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour élimination de matières résiduelles.

Ministère des Affaire Municipales et de l'Occupation du Territoire du Québec.

Le MAMOT nous informe qu'un versement de 5 148.22\$ sera déposé à notre compte. Ce montant représente le paiement d'un versement périodique pour le programme de subvention PADEM.

Le MAMOT nous informe qu'un versement de 3 239.67\$ sera déposé à notre compte. Ce montant représente le remboursement des frais de refinancement du programme d'assainissement des eaux municipales.

Le MAMOT nous informe qu'un montant de 34 277.00\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention PRECO sur les rues St-Gabriel et Lavoie.

Ministère des Transports du Québec

Le MTQ nous informe qu'un versement de 12 000 \$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond à la subvention amélioration de Julie Boulet.

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

L'Agence nous invite à participer au concours d'arrachage d'herbe à poux qui se tiendra du 1^{er} au 14 juillet prochain.

L'AQDR de Mékinac

L'AQDR de Mékinac nous envoie leur bulletin du printemps et nous souhaite une Joyeuse Pâques.

Centre de Santé et des Services Sociaux de la Vallée de la Batiscan.

Le CSSSVB nous informe du nouveau programme PIED un outil efficace et disponible. Ce programme a pour but d'améliorer l'équilibre et la force des jambes afin de prévenir les chutes et garder les os en santé.

Chambre des Communes du Canada.

Mme Lise St-Denis demande à Bombardier de lui transmettre leurs motivations relatives à la décision de la fermeture de la concession du garage G. Champagne de Lac-aux-Sables.

CLD Mékinac

Le CLD de Mékinac nous envoie un communiqué concernant les 2 lauréats locaux gagnant du 17^e concours québécois en entrepreneuriat pour le territoire de la MRC. Les deux gagnants sont dans la catégorie Exploitation, transformation, production : Cèdart-Tech Inc. et dans la catégorie Services aux individus : Escouade indépendance.

Comité Territorial de Développement Social de Mékinac

CTDSM nous envoie un communiqué nous informant de leur réaction face aux récentes décisions adoptées par le Gouvernement provincial concernant les coupures budgétaires dans les finances publiques.

Commission de Protection du territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous informe qu'elle a reçu la demande pour le lot 4 757 800 et qu'elle procédera à l'étude détaillée de cette demande.

Curriculum Vitae

Monsieur Louis-Philippe Lafrenière nous offre ses services comme chauffeur de véhicule lourd et pompier volontaire.

Monsieur Mathieu Paquin nous offre ses services comme pompier volontaire.

Monsieur Maurice Leduc nous offre ses services comme journalier.

Excavation Lac-aux-Sables et Terrassement Mékinac Inc.

Excavation Lac-aux-Sables et Terrassement Mékinac Inc. nous envoie leur liste d'équipement ainsi que le taux horaire de chaque équipement.

Fédération Québécoise des Municipalités

La FQM nous offre leur service en ressources humaines exclusif à ses membres.

Fondation Coop Santé de Sainte-Thècle

Fondation Coop Santé nous envoie leur état financier au 31 décembre 2014.

Gestar

Gestar nous offre le soutien en gestion des documents et archives.

Héma Québec

Héma Québec nous remercie pour le support offert lors de la dernière collecte de sang. De plus, il mentionne que 82 personnes ont fait don de sang.

Hydro-Québec

HQ nous envoie un aide-mémoire pour les coordonnateurs des mesures d'urgence.

Laboratoire Environex

Laboratoire Environex, nous informe qu'il on fait l'acquisition des activités de laboratoire de Biolab Inc., et le maintien des services.

L'Équipe des Geais bleus

L'Équipe des Geais Bleus nous remercie de notre appui et le soutien apporté lors de la marche Relais pour la vie qui a eu lieu le 28 février dernier.

Qualitas

Le groupe Qualitas nous offre leurs services professionnels en ingénierie des matériaux.

Régie des Gestions des Matières Résiduelles de la Mauricie

La RGMRM nous informe qu'un chèque de 12 795\$ nous sera versé en février. Ce montant correspond à la redistribution de la compensation de l'année 2014 pour la collecte sélective.

Réseau Biblio

Réseau biblio nous informe de leur visite de soutien qui a eu lieu le, 17 mars dernier.

Robert Pronovost

Monsieur Robert Pronovost nous informe de sa nouvelle acquisition soit une débroussailleuse de marque Orsi muni d'une flèche « boom » d'une longueur de 24 pieds.

Société d'Habitation du Québec

La SHQ nous informe qu'un montant de 12 927.69\$ sera déposé à notre compte. Ce montant correspond au Programme LAQ-volet privé.

Sureté du Québec

La SQ nous informe qu'à compter du 1 avril, il faudra s'adresser à des entreprises privées pour obtenir une vérification d'antécédent judiciaire.

Rés. 2015

04-086:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de mars 2015 en modifiant cependant la date du 17 avril pour le 17 mars sous l'item Réseau Biblio.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-087:

Approbation des comptes

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de mars 2015 au montant de 234 179.20 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Luc Lafrance demande ce qui arrive avec la lettre que lui et Renald Naud ont déposé au conseil le 19 mars en ce qui a trait à la reconnaissance officielle de citoyens éminents.

Renald Naud montre au conseil un article de journal paru il y a quelques temps au sujet de l'entreprise Pierre Naud (BMR).

Marcel Bacon trouve intéressant la suggestion de M. Naud et Lafrance de rebaptiser le parc St-Jean, parc Pierre Naud mais il ajouterait le mot Optimiste.

Rés. 2015

04-088 :

Demande d'appui auprès de la CPTAQ de la Ferme Piché Cadotte.

CONSIDÉRANT que la FERME Piché Cadotte s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin d'acheter de M. Gervais Arseneault une partie du lot 4 758 157 qui est déjà utilisée par cette dernière pour la culture de l'avoine ;

CONSIDÉRANT que l'autre partie du lot 4 758 157 conservée par M. Arseneault est boisée et que le sol est rocailleux ;

CONSIDÉRANT que cette vente est conforme à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la demande présentée par la Ferme Piché Cadotte auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'acheter la partie visée du lot 4 758 157.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-089 :

PMA Assurance offre d'augmentation d'assurance

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les offres de PMA Assurance pour l'augmentation de couverture d'assurance pour les immeubles suivants :

- Emplacement #1 (Garage municipal) : augmenter de 93 159 \$ à 200 000 \$ pour une prime additionnelle de 185 \$.
- Emplacement # 9-10 (Hôtel de Ville) : augmenter de 1 817 628 à 3 000 000 \$ pour une prime additionnelle de 2 045 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-090 :

ADMQ congrès 2015

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur général à assister au congrès de l'ADMQ. L'inscription et les autres dépenses seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-091 :

Demande de dérogation mineure pour le 1890 chemin Saint-Michel Sud à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de Monsieur Jocelyn Tellier consistant à autoriser la construction d'un bâtiment complémentaire qui, avec l'ensemble des bâtiments totalisera une superficie de 104.05 mètres carrés, le tout en contravention à l'article 50 du 7 règlement de zonage 8-90 qui exige une

superficie maximale de 75 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et nous recommande de l'autoriser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 1890 chemin Saint-Michel Sud à Sainte-Thècle :

- Accepte la dérogation mineure de 29.05 mètres carrés pour la construction d'un bâtiment complémentaire (garage résidentiel).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-092:

Rappel au travail des employés aux travaux publics et les parcs

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Entérine l'embauche de Sylvain Magnan et Normand Boutet, préposés aux travaux publics, pour le 20 avril 2015.
- Autorise l'embauche de Gilles Lamarre, préposé aux travaux publics, selon les besoins de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-093:

Comité de sélection pour l'engagement des étudiants pour l'été 2015

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Claudette Trudel-Bédard, Caroline Poisson et André Beaudoin pour former le comité de sélection pour passer les entrevues pour l'embauche des étudiants pour l'été 2015 et de faire leurs recommandations au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-094:

Participation animation et loisirs/ tarif 2015

CONSIDÉRANT que les localités de Mékinac chargent près de 200 \$ par enfant pour le service d'animation (camp de jour);

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire charger un montant d'inscription pour ce service afin d'améliorer les équipements et les activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture, que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle établisse les tarifs suivants pour le service d'animation saison estivale 2015 :

1 ° Les frais d'inscription pour les activités de 9h à 16h seront de 100 \$ pour le premier enfant, 75 \$ pour le deuxième enfant de la même famille, 50 \$ pour le troisième enfant de la même famille et gratuit pour les autres enfants de la même famille pour l'été dont les parents sont résidents et/ou propriétaires à Sainte-Thècle et de les montants sont doublés pour les enfants dont les parents ne sont pas résidents et n'ont pas de propriété à Sainte-Thècle. Le camp de jour débutera le 25 juin 2015 jusqu'au 14 août 2015 soit pour une période de huit (8) semaines. (Même famille ou même adresse civique).

2 ° offre de services au Parc Saint-Jean-Optimiste pour la saison estivale 2015, à savoir, un service de garde de 7h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30 moyennant sept (7 \$) dollars par jour par enfant.

3 ° Retard après 17h30, une pénalité de 1\$ aux 5 minutes sera imposée aux parents

retardataires.

4 ° Tarif journalier pour le service d'animation pour la saison estivale 2015 :

- Tarif journalier : 12,00 \$ par jour
- Tarif à la semaine : 50.00 \$ par semaine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-095:

Demande d'aide financière pour Desjardins – Jeunes au travail

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande une aide financière au Carrefour jeunesse-emploi dans le cadre du programme Desjardins-Jeunes au Travail pour deux emplois d'étudiants pour le recensement des chiens et entretien des parcs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-096:

Adoption des soumissions pour les travaux du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson.

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues pour les travaux de réfection des conduites d'eau potable, d'égouts et de la chaussée dans la rue Masson dans le cadre du programme TECQ 2014-2018:

TRAVAUX DE PULVÉRISATION ET PAVAGE

| | |
|---------------------------------------|--------------|
| Construction & Pavage Portneuf Inc. | 151 203.47\$ |
| Construction et Pavage Boisvert Inc. | 151 930.26\$ |
| Pagé Construction div. De Sintra Inc. | 202 637.69\$ |
| Maximo Construction Inc. | 152 600.57\$ |
| Eurovia Québec Construction Inc. | 161 240.92\$ |

FOURNITURE DE PRODUITS DE BÉTON

| | |
|------------------|-------------|
| Emco Corporation | 86 769.52\$ |
|------------------|-------------|

TROTTOIRS ET BORDURES DE BÉTON

| | |
|---------------------------|--------------|
| Cimentier Laviolette Inc. | 102 399.60\$ |
| B.M.Q. Inc. | 95 935.14\$ |

FOURNITURE DE CONDUITES ET ACCESSOIRES

| | |
|----------------------|--------------|
| Wolseley Canada Inc. | 104 445.45\$ |
| Réal Huot Inc. | 114 268.35\$ |
| Emco Corporation | 99 098.92\$ |

FOURNITURE MATÉRIAUX GRANULAIRES ET MACHINERIES

| | |
|--|--------------|
| Excavation RMG Inc. | 355 816.43\$ |
| Georges Paquin Excavation & Terrassement et Fils Senc. | 323 948.83\$ |
| Les Entreprises Saint-Ubald | 434 149.91\$ |

FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES

| | |
|--|--------------|
| Maskimo Construction Inc. | 100 904.94\$ |
| Georges Paquin Excavation & Terrassement et Fils Senc. | 71 000.36\$ |

FOURNITURE DES SERVICES DE NETTOYAGE, ÉSSAIS ET INSPECTION

Aucune soumission

CONSIDÉRANT que pour la fourniture de produits de béton nous avons reçu une seule soumission conforme;

CONSIDÉRANT que la soumission des Entreprises Saint-Ubald pour la fourniture de matériaux granulaires et machineries a dû être rejetée, car l'attestation de revenu Québec n'a pas été fournie avec les documents d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été vérifiées par Patrice Bédard, ingénieur du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac, chargé de projets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte les soumissions suivantes pour les travaux du règlement 322-2015 décrétant l'exécution des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial ainsi que la chaussée dans la rue Masson.

Accepte la soumission la plus basse pour l'achat des conduites et accessoires de la compagnie Emco Corporation au montant de 99 098.52 \$ taxes incluses.

Accepte la seule soumission pour les produits de béton de la compagnie Emco Corporation au montant de 86 769.52 \$ taxes incluses.

Accepte la soumission la plus basse pour les trottoirs et bordures de béton de la compagnie B.M.Q. Inc. au montant de 95 935.14 \$ taxes incluses.

Accepte la soumission la plus basse pour la pulvérisation et pavage de la compagnie Construction & Pavage Portneuf Inc. au montant de 151 203.47 \$ taxes incluses.

Accepte la soumission la plus basse pour l'achat des matériaux granulaires et machineries de la compagnie Georges Paquin Excavation et Terrassement et Fils, S.E.N.C. au montant de 321 948.83 \$ taxes incluses.

Accepte de retourner en appel d'offres sur invitation puisqu'une soumission n'a été reçue pour le nettoyage, essais et inspection. Le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac est autorisé à effectuer cet appel d'offres sur invitation auprès des 2 entreprises suivantes : Test Tech et Véolia.

Les travaux de construction seront réalisés en régie par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-097 :

Demande d'aménagement d'une voie de transbordement ferroviaire pour le site industriel du 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Thècle a acheté les terrains de l'ancienne usine de Groleau Inc. afin de le réhabiliter pour accueillir des entreprises sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Thècle est une municipalité dévitalisée ;

CONSIDÉRANT QUE l'ancien site industriel de Groleau Inc. a déjà eu une voie de transbordement ferroviaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Thècle a vendu une partie de ce site à la SIM ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise CEDART-TECH tirerait d'énormes avantages d'une voie de transbordement ferroviaire, dans le cadre de ses activités d'achat et vente de bois ;

CONSIDÉRANT QUE des investisseurs privés envisagent la mise en place d'une usine de production de granules de bois sur le site et qu'une voie de transbordement

ferroviaire devient un atout important pour l'implantation et le succès de cette entreprise ;

CONSIDÉRANT QUE cette voie pourrait également servir à des entreprises de la région pour le transbordement de bois et d'autres marchandises ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Thècle demande l'appui de toutes les autres municipalités de la MRC de Mékinac ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac et au CLD de Mékinac de considérer l'aménagement d'une voie de transbordement ferroviaire pour le site industriel du 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Autorisation de présenter une demande au Pacte rural pour mettre à niveau les pistes de ski de fond et de raquette du club de ski de fond le Geai Bleu. (Enveloppe locale)

Ce point est reporté car le conseil a déjà une demande en attente pour le dossier du skate parc.

Rés. 2015
04-098:

Fête de la Saint-Jean

CONSIDÉRANT que la Société Saint-Jean-Baptiste offre une aide financière pour célébrer la fête nationale;

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle en collaboration avec le service d'incendie s'occuperont des activités de la fête de la Saint-Jean ;

CONSIDÉRANT que les revenus et dépenses de cette activité seront comptabilisés à même le fonds réservé pour la Fête Nationale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Demande une aide financière dans le cadre du programme d'assistance financière de la Fête nationale du Québec.
- Autorise Alain Vallée, maire, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents concernant cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-099 :

Camping Lac et Forêt délivrance d'une autorisation par le MDDELCC.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 32 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE), une demande d'autorisation sera déposée à la direction régionale de la Mauricie du ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour l'installation d'une conduite d'aqueduc qui raccordera le réseau d'aqueduc municipal au réseau privé du camping ainsi que d'un prolongement d'égout sanitaire afin d'ajouter quelques sites avec service d'égout au système de traitement des usées construit en 2014 et qui a déjà fait l'objet d'une autorisation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation déposée auprès du

MDDELCC pour le camping Lac et Forêt situé au 131, 12^e avenue Lac-Croche sud, Sainte-Thècle.

Rés. 2015

04-100 :

Aménagement de la salle du conseil municipal

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu des soumissions pour la peinture et la modification de l'éclairage de la salle du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que la municipalité trouve ces dépenses trop onéreuses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de faire effectuer les aménagements suivants pour la salle du conseil municipal :

- Le changement des luminaires.
- La peinture sera effectuée par les employés municipaux.
- La confection d'une mosaïque des maires de la municipalité pour un montant d'environ 300.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-101 :

Aménagement des espaces verts et jardinières

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire embellir le village pour la saison estivale comme à chaque année ;

CONSIDÉRANT que le Luc Gravel, propriétaire de Centre Jardin Multi-Fleurs nous a fait parvenir une soumission pour l'aménagement paysager de différents emplacements dans la municipalité et pour l'ajout de jardinières ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Luc Gravel du Centre Jardin Multi-Fleurs comme suit :

- Aménagement des espaces verts, fleurs, engrais et entretien au coût de 2 950.00 \$
- Bacs à fleurs sur la Promenade Laurent Naud au coût de 300.00 \$
- Bacs à fleurs sur le Pont du chemin Saint-Michel Nord au coût de 120.00 \$
- Jardinières dans les rues et au parc Saint-Jean-Optimiste au coût de 2095.00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-102 :

Réparation du jeu d'eau du parc Saint-Jean-Optimiste (Soumissions)

CONSIDÉRANT que la municipalité doit remplacer l'automate du panneau de contrôle des jeux d'eau au Parc St-Jean -Optimiste ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux soumissions pour remplacer l'automate du panneau de contrôle des jeux d'eau :

Tessier Récréo-parc au montant de 4 707.08 \$ avec les taxes ;
Pomplo au montant de 1 329.40\$ avec les taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre la plus basse soit celle de Pomplo au montant de 1 329.40 \$ incluant les taxes pour le remplacement de l'automate du panneau de contrôle des jeux d'eau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-103 :

Versement de l'aide financière à la SIM.

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle a vendu une partie de terrain avec bâtiment au 631, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle à la Société d'Infrastructures Mékinac (Sim) ;

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle a adopté la résolution 2014-09-326 et par laquelle la municipalité s'engageait à verser à la Société d'Infrastructures Mékinac (Sim) une aide financière annuelle de 15 000.00 \$ pour les 5 prochaines années **en autant qu'une usine soit en opération dans le bâtiment ci-haut mentionné ;**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle :

- Autorise Julie Veillette, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière à émettre un chèque d'aide financière de l'ordre de 15 000.00 \$ à la Société d'Infrastructures Mékinac (Sim).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-104 :

Projet de financement «Bouge pour la Croix Rouge»

CONSIDÉRANT que la municipalité désire participer au projet de financement de la Croix Rouge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde un montant de 100.00 \$ dans le cadre du projet de financement Bouge pour la Croix Rouge et Madame Claudette Trudel Bédard représentera la municipalité à l'activité qui aura lieu le 20 juin 2015 au Lac-à-la-Tortue.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-105:

Demande d'aide financière de l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésusite

CONSIDÉRANT que l'association des propriétaires de chalets du Lac du Jésusite cotise leurs membres pour ensemer des poissons dans le lac;

CONSIDÉRANT que l'association nous demande une contribution financière pour réaliser cet ensemer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 500.00 \$ à l'Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésusite pour l'ensemer de poissons dans le lac du Jésusite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-106 :

Femmes de Mékinac demande de gratuité de la salle Aubin pour la Grande Fiesta Latino.

CONSIDÉRANT que Femmes de Mékinac a organisé la Grande Fiesta Latino le Samedi 28 mars dernier ;

CONSIDÉRANT qu'il nous demande une aide financière pour aider à la réussite de cette soirée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ à l'organisme Femmes de Mékinac pour l'organisation de leur soirée La Grande Fiesta Latino du 28 mars 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2014

04-107:

APHA demande de commandite pour la salle Aubin pour un souper bénéfice et invitation au souper bénéfice « Silence et Noirceur ».

CONSIDÉRANT que l'APHA organise une activité d'éducation populaire et de sensibilisation à la différence, soit un souper bénéfice sous le thème « Silence et Noirceur » qui se tiendra le vendredi 5 juin 2015 à la Salle Aubin de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que l'APHA demande une commandite pour la location de la Salle Aubin pour l'organisation de ce souper bénéfice ;

CONSIDÉRANT que l'APHA invite également tous les membres du conseil (accompagné ou non) à venir participer à cet évènement au coût de 35\$ du billet, ou 270\$ pour une table de huit personnes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100 \$ à l'Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac pour l'organisation de leur souper bénéfice « Silence et Noirceur » et défrayera le coût des billets (35\$) pour le maire et les conseillers qui participeront à la soirée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-108 :

CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan demande la gratuité de la salle Aubin pour le Programme intégré d'équilibre dynamique P.I.E.D.

CONSIDÉRANT que le CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan va offrir un programme d'exercices qui se veut un outil de prévention pour réduire les risques de chutes et qui vise à améliorer l'équilibre ainsi que la force des jambes des participants ;

CONSIDÉRANT que le CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan souhaite offrir ce programme gratuitement et le plus près possible du lieu de résidences des participants ;

CONSIDÉRANT que le CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan demande la gratuité de la Salle Aubin pour offrir le Programme intégré d'équilibre dynamique P.I.E.D, et ce pour une période de 12 semaines à raison de deux demi-journées par semaine ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle loue la Salle Aubin au CSSS au coût de 20\$ par demi-journée pour une période de 12 semaines.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-109 :

CDC de Mékinac demande la gratuité de la salle Aubin pour le projet «Une rentrée scolaire accessible à toutes les familles de Mékinac ».

CONSIDÉRANT que la CDC Mékinac organise «Une rentrée scolaire accessible pour tous» qui contribue à alléger le stress occasionné par l'achat des fournitures scolaires des familles en proposant des ventes d'articles neufs et usagés;

CONSIDÉRANT qu'il nous demande de disposer de la salle Aubin gratuitement pour organiser cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prêter gratuitement la salle Aubin à la Corporation de développement communautaire de Mékinac pour la tenue de l'activité « Une rentrée scolaire accessible pour tous » qui se tiendra le 25 juin 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-110 :

Demande d'utilisation d'équipements de la municipalité du Grand Bazar du printemps

CONSIDÉRANT que le comité organisateur du grand Bazar nous demande de leur prêter certains équipements de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise le Grand Bazar à faire des lignes et numéros pour identifier les emplacements loués sur les rues Piché, Centenaire et Villeneuve ;
- Accepte de faire les photocopies de leurs formulaires et de publiciser cet événement ;
- Fournir le matériel nécessaire lors de la journée du Grand Bazar ;
- Accepte de demander un permis de boisson pour cet événement, mais le coût du permis sera défrayé par le Grand Bazar.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-111:

Rallye Lac-aux-Sable 2015 demande de commandite

CONSIDÉRANT que le comité organisateur du Rallye Lac-aux-Sables 2015 souhaite obtenir une commandite et l'appui de la municipalité de Sainte-Thècle pour la huitième édition de l'évènement qui aura lieu le Samedi 15 août 2015 :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise la fermeture à la circulation sur le tronçon du chemin St-Thomas en rouge (voir carte en annexe) pour une période de deux heures soit de 16h à 18h ;
- Avise les résidents affectés par la fermeture de la route ;
- Accorde une aide financière de 500.00\$ pour le programme de visibilité suivant :
 - Portion du circuit au nom de Saint-Thècle;
 - Logo de la Municipalité sur tous les documents officiels;
 - Logo de la Municipalité sur tous les documents promotionnels;
 - Logo sur le site web de l'évènement.

Rés. 2015
04-112:

Demande de commandite, publicité pour le spectacle de fin d'année les Maestros.

CONSIDÉRANT la demande de commandite pour une publicité de l'école de musique Les Maestros pour leur spectacle de fin d'année ;

CONSIDÉRANT que deux (2) jeunes de Sainte-Thècle font partie de cette école de musique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-

Thècle accepte de payer une publicité format carte d'affaire au montant de 30.00 \$ dans le programme de la soirée spectacle de fin d'année de l'école de musique Les Maîtres.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-113 :

Demande d'aide financière, Cabrioles de St-Tite pour gala reconnaissance, lauréats Kathleen Bouchard

CONSIDÉRANT que le club de patinage artistique les Cabrioles sollicite une aide financière pour leur gala reconnaissance afin de souligner les lauréats Kathleen Bouchard parmi leurs patineurs et patineuses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 50.00 \$ pour le gala reconnaissance du club de patinage artistique les Cabrioles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-114 :

Publicité – Le Nouvelliste /Mois de l'arbre et des forêts

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de payer une publicité au montant de 255.00 \$ plus les taxes dans le Nouvelliste dans le cahier spécial dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts et la journée de distribution au garage municipal aura lieu le Samedi 16 mai 2015 de 9h à midi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

AVIS DE MOTION :

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour le prolongement du réseau d'eau potable sur la 4^e avenue du Lac Croche sud.

Rés. 2015

04-115 :

Achat d'un compresseur pour épuration des eaux

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète de la compagnie Hibon Inc. un surpresseur au coût de 6 041.35 \$ plus les taxes applicables et les frais d'installation pour la station d'épuration des eaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Réjean Bédard demande qui sont les autres soumissionnaires pour l'achat des matériaux granulaires et machineries pour les travaux à effectuer dans la rue Masson et le prix des autres soumissions.

Renald Naud demande quel sera la prochaine étape en ce qui a trait à la lettre que lui et Luc Lafrance ont déposé au conseil le 19 mars.

Luc Lafrance demande à la municipalité de rendre accessible le lac Pleau ou d'en faire la demande à la MRC de Mékinac.

Affaires nouvelles :

- A) Location de la Montagne Groleau pour fin acéricole.
- B) Avis de motion pour modifier les tarifs des licences pour chiens et fixer des amendes.
- C) Avis de motion pour adopter un règlement interdisant les chiens dans les certains parcs et endroits publics de la municipalité
- D) Reconduction du camp de jour de la relâche et fixation des tarifs.

Location de la Montagne Groleau pour fin acéricole.

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

AVIS DE MOTION :

André Beaudoin donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour modifier les tarifs des licences pour chiens et fixer des amendes.

AVIS DE MOTION :

Claudette Trudel-Bédard donne avis de motion à l'effet qu'elle présentera à une séance ultérieure un règlement interdisant les chiens dans certains parcs et endroits publics de la municipalité de Sainte-Thècle.

Rés. 2015
04-116:

Reconduction du camp de jour de la relâche et fixation des tarifs.

CONSIDÉRANT le succès du projet S.O.S. Parents durant la semaine de relâche 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle reconduit pour l'année 2016 le projet S.O.S. Parents pour la semaine de relâche et fixe les tarifs suivants : 35\$ pour la semaine et 10\$ par jour pour les enfants de Sainte-Thècle, 50\$ pour la semaine et 15\$ par jour pour les enfants de l'extérieur de la municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-117:

Ajournement de la séance

À 20h55, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'ajourner la séance au lundi 20 avril 2015 à 20h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 20 avril 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller
Autres présences: Louis Paillé, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

Rés. 2015
04-118 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance ajournée à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-119 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2014
4. Lettre d'entente avec le Ranch et Monsieur Gilles Magnan
5. Achat de calcium pour les routes en gravier
6. Soumission Pierre Naud pour la porte arrière extérieure de la Salle Aubin
7. Rencontre du Regroupement régional de la Mauricie et du Centre-du-Québec
8. A) Demande d'aide financière, Coopérative Jeunesse de services de Sainte-Thècle
B) Demande d'ajustement du tarif de la location de la Salle Aubin, Maison des familles de Mékinac
9. A) Municipalité du Lac-aux-Sables : Target 911
B) Municipalité du Lac-aux-Sables : Pont du chemin du lac du Missionnaire
10. Période de questions de l'assistance
11. Affaires nouvelles :
Demande de bail au Canadien National
12. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015
04-120 :

Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour la Municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2014

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié lequel annonçait que le rapport financier de la municipalité sera déposé à la séance du 20 avril 2015;

CONSIDÉRANT la présentation du rapport financier de la municipalité a été fait

par Marilyn Proteau, CGA de la firme comptable Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l. comptables agréés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jaques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 tel que présenté par Désaulniers, Gélinas et Lanouette, s.e.n.c.r.l. comptables agréés. Les revenus de fonctionnement et d'investissement se sont élevés à 3 729 191.00\$, les dépenses de fonctionnement, les autres activités financières et les éléments de conciliations à des fins fiscales ont atteint 3 666 581.00 \$ d'où un surplus de 62 610.00 \$ pour l'année 2014. Un montant de 125 000.00\$ du surplus accumulé a été affecté pour l'achat d'un terrain avec bâtisses. Le surplus accumulé au 31 décembre 2014 est donc de 79 044.00\$ \$ et un fonds réservé de 100 057.00\$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Lettre d'entente avec le Ranch et Monsieur Gilles Magnan

M. Gilles Magnan demande de prolonger le réseau d'égout sanitaire de la rue Vallée jusqu'au 780 la rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle afin d'enlever une servitude sur son terrain et s'engage à payer les frais de ce prolongement d'égout sanitaire. La municipalité préparera un règlement pour le paiement relié à ces travaux.

AVIS DE MOTION

Bertin Cloutier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance ultérieure un règlement pour la construction d'un réseau d'égout sanitaire de la rue Vallée jusqu'au 780 la rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle et les conditions pour le paiement de ces travaux.

Rés. 2015

04-121 :

Engagement de l'ingénieur de la MRC de Mékinac

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mandate l'ingénieur du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac pour préparer les plans et devis pour la construction d'un réseau d'égout sanitaire allant de la rue Vallée jusqu'au 780 de la rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-122 :

Achat de calcium pour les routes en gravier

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé à deux soumissionnaires un prix pour l'achat de calcium pour les routes en gravier;

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu seulement une soumission pour l'achat de calcium pour les routes en gravier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la seule soumission reçue soit celle de Marcel Guimond et Fils pour l'achat, le transport, le chargement et déchargement ainsi que l'épandage contrôlé électroniquement par système Dickie Johns, de 12 tonnes de chlorure de calcium au coût de 685.00 \$ la tonne pour un total de 8 220.00 \$ plus les taxes pour les routes en gravier de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-123 :

Remplacement d'une porte à l'Hôtel de Ville

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pierre Naud Inc. au montant de 1 287.00 \$ taxes incluses pour le remplacement d'une porte à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-124 :

Rencontre du Regroupement régional de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur des travaux publics à assister à la rencontre du Regroupement régional de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Son inscription et les autres frais seront à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-125:

Demande d'aide financière de la Coopérative Jeunesse de services de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la municipalité s'était engagée pour une période de trois afin de soutenir la Coopérative Jeunesse de services de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le versement d'un montant de 1 000.00 \$ à la Coopérative Jeunesse de services de Sainte-Thècle pour l'année 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-126:

Demande d'ajustement de tarif de location de la salle Aubin de la Maison des familles de Mékinac

CONSIDÉRANT que la Maison des familles de Mékinac nous demande de leur louer la salle Aubin au coût de 50.00 \$ pour une activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de louer la salle Aubin à la Maison des familles de Mékinac au tarif de 50.00 \$ pour une activité qui aura lieu le 14 mai 2015 afin d'informer les familles du territoire de Mékinac, qui ont des enfants âgés entre 0 et 5 ans, des services et activités disponibles pour eux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Municipalité du Lac-aux-Sables : Target 911

Ce sujet est reporté : car il y aura une rencontre de la SISEM le 28 avril prochain et des discussions porteront sur Target 911

Municipalité du Lac-aux-Sables : Pont du chemin du lac du Missionnaire

Des informations seront prises à la MRC de Mékinac pour savoir s'il y a de l'argent de disponible dans les baux de villégiatures pour la réparation de ce pont.

Période de questions de l'assistance

Aucune question

Affaires nouvelles

Demande bail avec le Canadien National

Rés. 2015

04-127:

Demande au Canadien de location d'un terrain à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle a acheté le terrain et les bâtisses du 631 rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT qu'il y a une entreprise d'établie sur une partie de ce terrain;
CONSIDÉRANT que la municipalité désire attirer d'autres entreprises sur ce terrain;

CONSIDÉRANT que l'aménagement d'une voie de transbordement ferroviaire serait un attrait supplémentaire pour attirer de nouvelles entreprises;

CONSIDÉRANT que le terrain adjacent au 631 rue Notre-Dame est la propriété de la compagnie de chemin de fer Canadien National sur lequel il y a une voie ferrée et il y a déjà eu une voie de transbordement ferroviaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle aimerait louer une partie de terrain du Canadien National afin d'y construire une voie de transbordement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par André Beaudoin et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la compagnie de chemin de fer Canadien National de nous louer à long terme ou de nous céder une partie de terrain sur le lot 4 757 786 situé dans la Municipalité de Sainte-Thècle afin d'y aménager une voie de transbordement ferroviaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2015

04-128:

Levée de la séance

À 20h25, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier